



AGENCE
FARAGOU

IKEA PLAINE DU VAR

MAGASIN IKEA, LOGEMENTS, COMMERCES, BUREAUX
PLAINE DU VAR, NICE

Maitre d'ouvrage : IKEA et Bouygues Immobilier
Equipe : IKEA et Bouygues Immobilier, promoteur, Cabinet Wilmotte, architecte, Agence Faragou, architecte paysagiste
Mission : Conception des aménagements extérieurs
Surface des aménagements extérieurs : 19000 m² dont 10500 m² en toiture et terrasses-jardins
Coût : 850 000 euros H.T



Le projet d'aménagement est situé dans la basse vallée du Var. L'aménagement de ce secteur est inclus dans le périmètre urbain de l'agglomération. Il porte sur la volonté de repositionner le quartier de ville de Saint-Isidore comme quartier urbain de l'Ecovallée de la Plaine du Var, tout en respectant la continuité de l'urbanisation mixte actuelle de Saint-Isidore Nord et le contexte environnemental.

PROGRAMME IKEA

Il s'agit de l'aménagement du bâtiment IKEA sur une surface en toiture composée de photovoltaïques et de parties végétales, ainsi que des espaces extérieurs des deux rues commerciales Est et Ouest et les deux parvis Nord et Sud.

PROGRAMME BOUYGUES IMMOBILIER

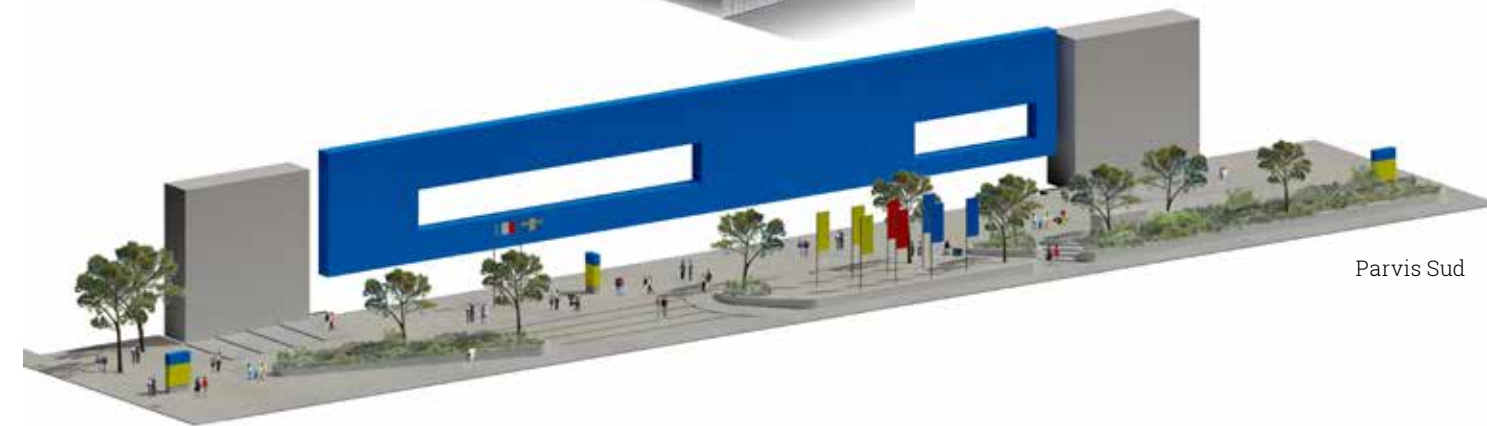
Il s'agit de l'aménagement des dalles plantées formant des joints creux vivants à l'intérieur de la façade linéaire. Sur les deux façades différenciées, les dalles plantées correspondent à deux hauteurs de complexe de terre végétale.

L'idée directrice du parti d'aménagement repose sur la juxtaposition de la surface commerciale IKEA et de plots de logements. Elle découle d'une interprétation du grand paysage, assemblage du parcellaire agricole et d'une végétation de la Vallée du Var avec le cortège floristique des massifs collinaires. Ce système permet d'organiser les différents espaces paysagers du projet, en créant une approche de perméabilité habitat/milieux naturels sur le principe de « continuité écologique », privilégiant des espèces végétales indigènes et adaptées aux conditions climatiques et pédologiques.

La cinquième façade, la toiture végétalisée, donne aussi cette occasion de proposer une mesure compensatoire adaptée au nouveau paysage de la vallée et de recréer un milieu écologique favorable à la biodiversité.



Toiture et dalles plantées



Parvis Sud



Façade Est